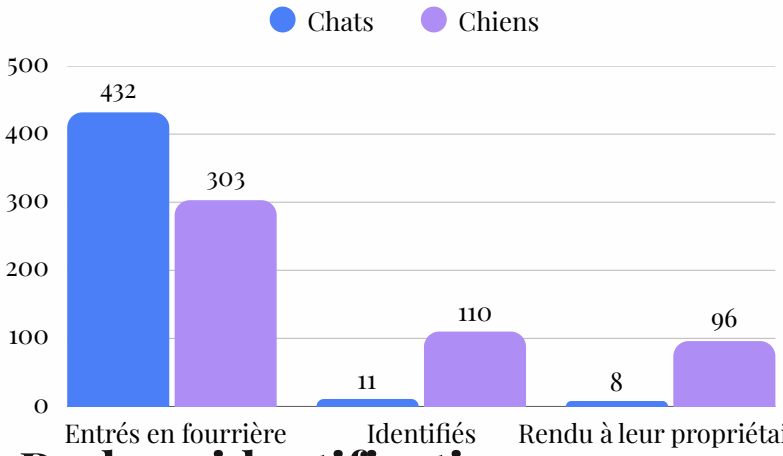
CHENIL FOURRIÈRE DE LOT ET GARONNE
3363 Route des Sables - 47160 CAUBEYRES
☎ 05.53.79.46.72 – accueil@chenil-fourriere47.fr

CHENIL FOURRIÈRE 47

Notre mission

La fourrière assure la prise en charge, la garde et l'entretien des animaux errants ou saisis, mais aussi, placés sous procédure judiciaire. En relation étroite avec les services vétérinaires du département, elle assure une protection animalière et une gestion conforme aux directives et lois en vigueur.



Contexte actuel

Entre le **1er janvier 2026** et le **30 septembre 2026, 432 chats** et **303 chiens** ont été recueilli par le chenil.

En grande majorité les chats n'étaient pas identifiés et un seul chien sur trois l'était.
De ce fait, seulement **11 chats** et **110 chiens** ont retrouvé leur propriétaire.

Parlons identification

Le chenil se permet de rappeler aux propriétaires d'animaux identifiés qu'il est important de **mettre à jour vos coordonnées téléphoniques et postales** sur le site ficher national d'identification des animaux domestiques (site internet **I-Cad**).

Il est aussi important de rappeler **l'obligation d'identification des chiens a partir de l'âge de 4mois ainsi que des chats à partir de l'âge de 7mois** et, quel que soit l'âge de l'animal, **préalablement à toute cession**, à titre gratuit ou onéreux.

Le non-respect de cette obligation constitue une infraction. Celle-ci, depuis la modification réglementaire intervenue par le décret n° 2025-987 du 22 octobre 2025, (article R. 215-16 du Code rural et de la pêche maritime) peut-être puni d'une amende prévue pour les contraventions de 4e classe pouvant atteindre 750 euros (conformément à l'article 131-13 du Code pénal).

Pour écourter un passage au chenil, qui n'est jamais anodin pour l'animal, la seule solution est de respecter l'obligation d'identification et tenir à jour vos coordonnées afin que nous puissions vous recontacter rapidement.

Merci à tous pour votre implication en cette nouvelle année 2027 !





